

**Procès-verbal de la réunion
du 12 octobre 2018**

adopté le 7 décembre 2018

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
256^{ème} séance
(21^{ème} séance du 9^{ème} mandat)**

ORDRE DU JOUR

- I. Adoption de l'ordre du jour3
- II. Adoption du document du 11^{ème} Programme d'intervention (2019-2024) (au vu de l'avis du Comité de Bassin)3
- III. Adoption des taux des redevances pour la période (2019-2024) (au vu de l'avis du Comité de Bassin)3

La séance est présidée par M. FORRAY.

Le Président confirme que le *quorum* nécessaire à la délibération est atteint.

M. HOELTZEL énonce la liste des pouvoirs :

- M. GUIRLINGER à Mme NORMAND ;
- M. LECLERC à M. BOULY ;
- M. M. ERB à M. PELLETIER ;
- M. REININGER à M. BECKER ;
- M. GOURTAY à la DREAL Grand-Est ;
- M. DIEUDONNE à la DREAL Grand-Est ;
- M. JEROME à l'AFB.

I. Adoption de l'ordre du jour

En l'absence de remarques, l'ordre du jour est adopté.

II. Adoption du document du 11^{ème} Programme d'intervention (2019-2024) (au vu de l'avis du Comité de Bassin)

Le Président explique que, le CB ayant donné un avis conforme au projet de 11^{ème} Programme, il reste à le rendre définitif.

La délibération n°2018/26 portant sur l'adoption du 11^{ème} programme d'intervention (2019-2024) est adoptée à l'unanimité.

III. Adoption des taux des redevances pour la période (2019-2024) (au vu de l'avis du Comité de Bassin)

La délibération n°2018/27 relative aux taux des redevances de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse pour la période 2019-2024 est adoptée à l'unanimité.

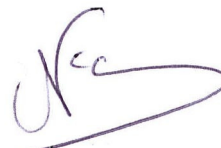
En l'absence de questions supplémentaires, la séance est levée.

Le Directeur général
de l'Agence de l'eau,



Marc HOELTZEL

Le Président
du Conseil d'administration,



Nicolas FORRAY